

Les parties les plus humides de cette région et de la région forestière des Grands lacs et du Saint-Laurent sont parsemées de marécages au sol acide où croissent des éricacées (*Ericaceae*) caractéristiques. Cette flore remarquablement uniforme comprend, entre autres, le cassandre caliculé ou faux bleuets (*Chamaedaphne*), le thé du Labrador (*Ledum groenlandicum*), la kalmia à feuilles d'Andromède (*Kalmia polifolia*), l'Andromède glauque (*Andromeda glaucophylla*), l'airelle canneberge (atocas) (*Oxycoccus quadripetalus*), l'airelle fausse-myrtille (bleuets) (*Vaccinium myrtilloides*) et l'airelle de Pennsylvanie (*V. pennsylvanicum*). Une autre espèce de cette famille, le rhododendron du Canada (*rhodora*) (*Rhododendron canadense*) se rencontre dans les marécages à partir du Québec jusqu'à la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. Il existe d'autres espèces caractéristiques des terrains marécageux : une linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*), la ronce petit-mûrier (chicoutés) (*Rubus chamaemorus*) ainsi que deux plantes insectivores, la sarracénie pourpre (petits cochons, herbe-crapaud) (*Sarracenia purpurea*) et le rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*). Les espèces ordinairement associées en bordure des étangs et dans les rigoles d'écoulement sont les suivants : le dulichium roseau (*Dulichium arundinaceum*), la potentille palustre (en Fr., argentine rouge, comaret) (*Potentilla palustris*) et le ményanthe trifolié (herbe à canards) (*Menyanthes trifoliata*).

En botanique, un des aspects intéressants du travail consiste à étudier les changements qui se produisent dans la structure des groupements végétaux qui tendent à établir, selon l'influence climatique, ce qu'on appelle l'association « en climax » d'une région climatique particulière. Les changements successifs se produisent parfois assez rapidement pour en permettre l'observation directe. Par exemple, à la suite d'incendies de forêt, l'épinette blanche (*Picea glauca*) qui est l'espèce prédominante des régions montagneuses de la forêt résineuse transcontinentale, est ordinairement vite remplacée par le peuplier faux-tremble (*Populus tremuloides*) ou le pin gris (*Pinus banksiana*) ; quant aux brûlis, ils sont envahis par des peuplements serrés d'épilobe à feuilles étroites (bouquets rouges) (*Epilobium angustifolium*). La forêt d'épinette blanche qui existait à l'origine peut prendre des dizaines d'années à se rétablir. D'autres changements se produisent plus lentement, mais, en étudiant une association aux différents stades de son développement, on peut ordinairement se faire une bonne idée des différents stades successifs de l'évolution vers l'association en climax. Les fondrières en sont un très bon exemple.

Comme on vient de le faire remarquer, la flore caractéristique d'une fondrière comprend en grande partie des espèces éricacées qui y croissent aux endroits les moins humides et les plus élevés. Cependant, il peut se trouver dans la fondrière un étang où croissent des plantes aquatiques à feuilles flottantes telles que les potamots (herbes à perchaudes) (*Potamogeton*), les nénuphars jaunes (*Nuphar*), et les lis d'eau (*Nymphaea*) ; par ailleurs, les bords de l'étang seront peut-être garnis d'espèces telles que les quenouilles (*Typha*), les roseaux communs (*Phragmites communis*), la potentille palustre (*Potentilla palustris*), la berle douce (*Sium suave*), la carotte à Moreau (*Cicuta*), et l'herbe à canards (*Menyanthes trifoliata*). A mesure que les plantes du bord se multiplient, elles empiètent graduellement sur l'étang et forment un tapis flottant sur lequel il est parfois possible de marcher. Les plantes viennent finalement à remplir complètement l'étang et, en continuant à pousser, elles en élèvent encore le niveau produisant ainsi une accumulation de sol où peut se développer le groupement d'éricacées. Certaines essences oxylophiles, telles que l'épinette noire (*Picea mariana*) et le mélèze laricin (épinette rouge) (*Larix laricina*) peuvent aussi envahir l'étendue. Vu les conditions climatiques actuelles, la fondrière semble être une association en climax de caractère plutôt stable ; si, toutefois, on creuse des rigoles (comme cela se fait dans bien des tourbières d'exploitation commerciale), l'eau de pluie éliminera graduellement les acides du sol, ce qui exposera la fondrière à l'envahissement des peupliers et d'autres essences pionnières et lui donnera finalement les caractéristiques forestières de la région.